



DOSSIER INFIRMERIE

Année scolaire 2023-2024

INFORMATIONS ELEVE

Nom : _____ Prénoms : _____

Sexe : ____ Né.e le : _____ A : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Portable : _____ Courriel Elèves* : _____

N° de sécurité sociale de **l'élève** : _____ **(OBLIGATOIRE)**

Pour obtenir le numéro de sécurité sociale de votre enfant, télécharger une attestation de droit sur votre compte Améli sur laquelle est notifié le N° d'assuré social de votre enfant.

Adresse du centre de sécurité sociale : _____

Régime : _____ Formation : _____

RESPONSABLE LEGAL(E) 1

Nom : _____ Prénom : _____

Parenté : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

① Domicile : _____ ① Portable : _____ ① Travail : _____

Courriel : _____

RESPONSABLE LEGAL(E) 2

Nom : _____ Prénom : _____

Parenté : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

① Domicile : _____ ① Portable : _____ ① Travail : _____

Courriel : _____

- ① La famille s'engage à prendre en charge l'élève dont l'état de santé ne permet pas son maintien dans l'établissement.
- ② En cas d'urgence (élève accidenté ou malade) il sera fait appel aux services d'aide médicale urgente du centre 15, chargé d'évaluer la situation et de déclencher la réponse adaptée. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

VACCINS

Pour les élèves du lycée professionnel, Merci de joindre les photocopies des pages de vaccinations du carnet de santé. Sans copie des vaccinations, l'accès aux ateliers sera limité.



Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.
 Tout traitement médicamenteux, ainsi que l'ordonnance médicale, doivent être remis aux infirmiers.
 Les élèves viendront prendre leurs médicaments à l'infirmerie.
 Les INTERNES doivent être en possession : → de leur CARTE VITALE
 → de la copie de la carte de mutuelle

Si votre enfant est atteint d'une maladie ou d'un handicap, veuillez contacter Le service infirmerie au 02 99 27 82 88 ou 06 72 67 88 14 et compléter les rubriques ci-dessous :

Maladie (ou handicap) dont est atteint votre enfant (si besoin, vous pouvez joindre un courrier sur papier libre)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (traitement, allergies...) :

PAI 2023-2024 Protocole d'Accueil Individualisé ou protocole d'urgence	PAP 2023-2024 Plan d'Accompagnement Pédagogique	Dossier MDPH
OUI NON	OUI NON	OUI NON
Veuillez joindre : ▪ Une copie du PAI (si besoin contacter l'établissement scolaire précédent pour vous procurer le PAI), ▪ Un compte rendu médical récent, ▪ Une Ordonnance récente.	Veuillez joindre : ▪ Une copie du PAP complet : Première page validée par le médecin scolaire accompagnée du tableau d'aménagement signé par l'établissement. (Si besoin contacter l'établissement précédent pour vous procurer le PAP).	Veuillez joindre : ▪ Une copie de la notification MDPH ▪ Une copie du dernier compte rendu GEVASCO pour les élèves ayant des compensations au niveau scolaire : accompagnement AVS, matériel, protocole médical, et suivi ...

Sans transmission de votre part du document (PAI, PAP ou notification MDPH), le protocole ne pourra pas être mis en place et porté à la connaissance de l'équipe pédagogique.

Examens

Votre enfant a-t-il déjà bénéficié d'aménagement(s) aux examens	Oui	Non
(Si oui, joindre une copie de la décision d'aménagements d'examens)		

Médecin traitant ou spécialiste

Nom : _____	
Adresse : _____	
Code Postal : _____	Ville : _____
③ Cabinet : _____	

Fait à : _____

Le : _____

Signature du responsable légal <- Responsable 1 : je valide ma signature : Responsable 2 ->